



Swiss Climate Scores – Questions et réponses

Contexte des travaux menés en Suisse

Pourquoi les Swiss Climate Scores sont-ils nécessaires?

Les changements climatiques constituent une menace pour la nature, la société et l'économie. Les bonnes décisions en matière financière peuvent contribuer à l'atteindre les objectifs climatiques. Fondé sur l'état actuel des connaissances internationales, le système des *Swiss Climate Scores* fournit un ensemble de critères de notation permettant aux investisseurs privés ou institutionnels d'évaluer la durabilité de leurs placements et des produits financiers qu'ils achètent.

Pourquoi est-il important et judicieux de créer une transparence climatique au niveau des produits?

Pour être en mesure de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques, les investisseurs doivent disposer d'informations pertinentes et comparables leur permettant de juger si un produit de placement est compatible avec les objectifs climatiques internationaux. Seul un faisceau d'indicateurs peut assurer la pertinence des informations. Quand à la comparabilité des informations fournies par les *Swiss Climate Scores*, elle est favorisée par la fixation d'exigences minimales concernant la définition des indicateurs.

Pourquoi les indicateurs se limitent-ils à la transparence climatique? Pourquoi ne fixe-t-on pas d'autres indicateurs de durabilité?

Le Conseil fédéral accorde de l'importance à tous les thèmes du développement durable. En l'occurrence, il se trouve que c'est dans le domaine du climat que les objectifs et les mesures permettant d'assurer la transparence sont les plus avancés.

Comment les Swiss Climate Scores sont-ils pris en compte dans les travaux en cours de la Confédération, notamment en ce qui concerne le groupe de travail *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) et les engagements en faveur de la neutralité des émissions?

Les travaux concernant le groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*, TCFD) et les engagements en faveur de la neutralité des émissions aboutissent à des déclarations sur le climat comparables au niveau des entreprises, déclarations qui constituent une base importante pour les *Swiss Climate Scores*.

Quel est le lien entre les Swiss Climate Scores et le PACTA Climate Test 2022, qui, à l'initiative de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), permet à tous les acteurs suisses du marché financier de tester la compatibilité de leurs portefeuilles avec le climat?

Les deux initiatives ont pour objectif la transparence en matière de compatibilité climatique des flux financiers. Avec le test climatique PACTA, qui est réalisé cette année pour la troisième fois, la Confédération veut notamment mesurer les progrès de l'ensemble du marché. C'est pourquoi l'OFEV se borne à publier un rapport contenant des données agrégées et anonymes par secteur financier, et non pas les résultats individuels. Tous les participants reçoivent cependant un rapport de test individuel généré automatiquement, qui présente aussi, dans la mesure du possible, les indicateurs des *Climate Scores* par portefeuille.

Pourquoi la Confédération propose-t-elle d'introduire une telle notation?

La primauté des solutions relevant de l'économie de marché et la subsidiarité de l'action publique constituent les fondements de la politique du Conseil fédéral. Les *Swiss Climate Scores* sont un instrument volontaire, élaboré en étroite collaboration avec le secteur financier et les ONG.

Positionnement international

En quoi les Swiss Climate Scores sont-ils supérieurs à la taxinomie de l'UE?

La taxinomie de l'UE reflète l'état à un moment donné de la durabilité des activités économiques. Les Climate Scores créent quant à eux une transparence prospective sur l'atteinte à venir des objectifs climatiques. Ils ne se limitent pas à faire une distinction entre «durable» et «non durable», mais révèlent dans quelle mesure les entreprises sont prêtes à opérer la transition nécessaire vers la neutralité des émissions. En outre, les Climate Scores concernent spécifiquement aux placements financiers et aux portefeuilles.

Quel est l'intérêt pour la Suisse de faire cavalier seul?

Les Swiss Climate Scores ne constituent pas une démarche unilatérale de la Suisse, mais s'appuient fortement sur les travaux internationaux existants, notamment ceux menés dans le cadre de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero (GFANZ) et du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-related Financial Disclosures, TCFD). Les scores se distinguent par la combinaison d'indicateurs permettant de tirer des conclusions sur la compatibilité avec les objectifs climatiques internationaux, ainsi que par les critères minimaux, qui permettent d'assurer une qualité aussi élevée. La Suisse peut ainsi jouer un rôle de précurseur en développant ses propres indicateurs, sans pour autant créer de doublons et de coûts supplémentaires pour les entreprises et les acteurs du marché financier.

Comment les scores peuvent-ils s'imposer au niveau international?

La Suisse s'engage dans les instances internationales telles que le G20, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Plateforme internationale pour la finance durable (International Platform for Sustainable Finance, IPSF) ainsi que dans les dialogues financiers bilatéraux pour que les indicateurs des Swiss Climate Scores jouissent d'une grande compatibilité internationale et se présentent comme une base optimale pour la transparence en matière de compatibilité climatique, conformément à l'Accord de Paris. L'approche des Swiss Climate Scores suscite de l'intérêt au sein de ces instances et dans les dialogues bilatéraux.

D'autres pays préparent-ils des Climate Scores similaires?

Du fait que les différents indicateurs des Swiss Climate Scores s'appuient fortement sur les travaux internationaux existants, notamment dans le cadre de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero (GFANZ) et de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), ils sont utilisés dans de nombreux autres pays. La Suisse est cependant le premier pays à créer une transparence ciblée et conforme aux exigences de l'accord de Paris, grâce à une combinaison d'indicateurs sur la compatibilité climatique.

Pourquoi la Suisse n'attend-elle pas qu'un outil de notation international soit disponible?

En raison de l'urgence des questions liées au changement climatique et de la dimension internationale de la place financière suisse, la Suisse se doit de jouer un rôle de pionnier en matière de transparence dans les questions climatiques.

Précisions concernant les critères

Comment mesurer l'impact du portefeuille sur le réchauffement climatique?

Les décisions d'investissement étant tournées vers l'avenir, elles nécessitent des données prévisionnelles. La mesure de l'impact s'effectue par comparaison entre, d'un côté, les plans de production et de transition des entreprises incluses dans les portefeuilles et, de l'autre, une évolution permettant de limiter le réchauffement à 1,5°C.

Pourquoi les Swiss Climate Scores ne sont-ils pas obligatoirement appliqués à tous les portefeuilles, mais seulement recommandés? N'existe-t-il pas ainsi un risque de greenwashing, dans la mesure où seuls les «bons» portefeuilles afficheront les Climate Scores?

Le Conseil fédéral recommande d'utiliser des indicateurs pertinents et prospectifs pour tous les placements financiers et tous les portefeuilles de clients. À cet effet, les Swiss Climate Scores doivent

être utilisés dès lors que cela est pertinent. D'ici à la fin de 2023 au plus tard, la Confédération examinera comment les scores ont été appliqués, dans quelle mesure les applications sont comparables et quel est leur effet incitatif sur le climat. Sur cette base, les scores seront développés si nécessaire.

Pourquoi l'indicateur «potentiel de réchauffement global» est-il facultatif, sachant que l'application des scores est volontaire? Dans ce cas, est-il possible de ne montrer que certains des six indicateurs avec une mention «conformément aux Swiss Climate Scores»?

L'indicateur «potentiel de réchauffement global» est le plus récent sur le marché et présente donc encore les plus grandes incertitudes méthodologiques. Il a donc été décidé de l'introduire en option. En dehors de cela, la règle est la suivante: la transparence climatique ne peut être désignée conforme aux Swiss Climate Scores que si tous les indicateurs sont présentés.

Quelles sont les conséquences si une banque n'utilise pas les Climate Scores volontaires?

La Confédération est convaincue que si la place financière suisse joue un rôle de pionnier dans le domaine de la finance durable, elle peut développer sa compétitivité, créer de nouveaux emplois et permettre la création de valeur. Il appartient aux différents établissements financiers de saisir cette opportunité et d'assumer un rôle de leader en matière de transparence climatique en appliquant largement les Swiss Climate Scores.

Les Swiss Climate Scores permettent-ils automatiquement d'atteindre les objectifs climatiques?

Non, mais ils contribuent de manière importante à comparer les placements financiers et les portefeuilles en matière de compatibilité climatique. Les scores se concentrent sur la compatibilité climatique et non sur la contribution à l'objectif climatique. De manière générale, il reste difficile d'apporter une contribution mesurable à l'objectif climatique au moyen de placements financiers dans des classes d'actifs liquides. C'est pourquoi la combinaison d'indicateurs des Climate Scores revêt une importance centrale. L'optimisation d'un seul indicateur ne suffit pas.

Processus d'élaboration

Quel est le rôle de la Confédération dans le domaine des Swiss Climate Scores?

Le système de notation des Swiss Climate Scores permet à la Confédération de présenter son évaluation de la combinaison d'indicateurs la plus à même de décrire, à un moment donné, la compatibilité des placements financiers avec les objectifs climatiques internationaux. Cette évaluation repose sur une étroite collaboration avec des experts du secteur financier, des fournisseurs de méthodes, des ONG et des scientifiques. Elle doit être régulièrement adaptée pour tenir compte de la dynamique importante dans le domaine du climat. La Confédération recommande aux acteurs du marché financier d'utiliser, dès lors que cela est pertinent, les Swiss Climate Scores pour tous les produits financiers et portefeuilles de clients, afin de garantir aux investisseurs la transparence en matière de compatibilité climatique. En outre, la Confédération prévoit d'observer en permanence l'introduction des Swiss Climate Scores par les acteurs suisses du marché financier.

Quels sont les participants au groupe de travail qui a soutenu la Confédération dans l'élaboration des Swiss Climate Scores?

Le groupe de travail comprenait des experts de la Confédération (SFI, OFEV, OFEN), du secteur financier (ASB AMAS; ASA représentée par Swiss Re; ABPS représentée par Pictet; SSF; UBS), des fournisseurs de méthodes (Lombard Odier, MSCI-Carbon Delta, 2° Investing Initiative), des ONG (WWF, Greenpeace), et des scientifiques (CSP Institut Uni ZH). Les participants au groupe de travail ont fourni des contributions, mais n'ont pas formellement approuvé la forme finale des Scores.

Mise en œuvre sur le marché

Pour quels produits de placement et quels portefeuilles les Swiss Climate Scores sont-ils pertinents? Qui est concerné par les scores?

Les institutions financières sont délibérément libres de décider où l'utilisation des Swiss Climate Scores est judicieuse. Ces scores sont toutefois particulièrement adaptés aux fonds et portefeuilles diversifiés d'actions et d'obligations dans la gestion de fortune.

Qui est supposé utiliser les Swiss Climate Scores? Les banques? Les assurances? Les gestionnaires de fortune? Les caisses de pension ? Toutes les entreprises?

Le Conseil fédéral recommande de les appliquer à tous les placements financiers et à tous les portefeuilles de clients, lorsque cela est pertinent. Il s'agit principalement des produits proposés par les gestionnaires de fortune, les banques et les assurances à leurs clients institutionnels et privés.

À partir de quand les institutions financières pourront-elles utiliser les Swiss Climate Scores pour leurs produits?

Les institutions financières peuvent utiliser les Swiss Climate Scores pour leurs produits dès à présent. Il faut toutefois s'attendre à ce que l'introduction se fasse de manière échelonnée et sur une certaine période.

Comment les associations professionnelles soutiennent-elles la mise en œuvre des Swiss Climate Scores sur le marché?

Les associations professionnelles prévoient d'élaborer, en étroite collaboration avec la Confédération, un projet à l'intention des établissements financiers d'ici l'automne 2022, afin de faciliter la mise en œuvre des Swiss Climate Scores, notamment pour les petits établissements financiers, et d'en promouvoir la qualité et la comparabilité.

Quelle est la charge de travail pour une entreprise qui souhaite utiliser les Swiss Climate Scores?

Comme les Swiss Climate Scores se composent d'indicateurs bénéficiant d'un fort soutien au niveau international, la collecte des données nécessaires est en général assurée par les fournisseurs de données courants. Le projet prévu par les associations professionnelles doit permettre de réduire encore les frais de mise en œuvre.

Qui contrôle si les entreprises appliquent correctement les Swiss Climate Scores?

Du fait que l'application se fait sur une base volontaire, aucun contrôle formel n'est prévu. L'utilisation du modèle prévu dans l'ensemble de la branche devrait cependant favoriser une application uniforme. En tout état de cause, le Conseil fédéral a déjà chargé le SFI et l'OFEV de vérifier l'application d'ici la fin de 2023 au plus tard.

Comment un prestataire de services financiers peut-il savoir quelles sont les émissions de CO2 de ses fournisseurs (objectif 3) ou des entreprises d'un fonds?

Ces données ne sont en effet pas encore fiables pour toutes les entreprises et, dans certains cas, il faut recourir à des estimations. C'est pourquoi cette exigence doit être introduite progressivement, en respectant les mêmes exigences qu'au sein de l'UE.

Développement

Pourquoi faut-il poursuivre les travaux sur les Swiss Climate Scores et quand le prochain développement de ces scores est-il prévu?

Afin que les Swiss Climate Scores demeurent la «meilleure pratique» en matière de transparence climatique, la composition des indicateurs doit être régulièrement vérifiée par le DFF en étroite collaboration avec le DETEC et adaptée si nécessaire, la première fois au plus tard d'ici la fin de 2023.

Quel doit être l'objectif des travaux à venir?

Il s'agira de tenir compte des premières expériences tirées de l'introduction volontaire dans la pratique, notamment en ce qui concerne la comparabilité des informations et l'effet incitatif, ainsi que des développements actuels concernant les indicateurs relatifs au réchauffement climatique potentiel et des solutions de protection du climat.